

Un livre revient sur cent quatre-vingts ans d'histoire du Conseil municipal de la Ville de Genève, à partir des archives du Mémorial. Entretien avec Jorge Gajardo, historien et directeur de l'ouvrage

Deux siècles de Mémorial

CHRISTIANE PASTEUR

Histoire ▶ Un fait pour commencer: en 1842, à la naissance de l'entité politique de la Ville de Genève, son Mémorial, soit la chronique des propos tenus dans l'enceinte du Conseil municipal une année durant, tenait dans un livre de 570 pages. En 2022, il dépassait les 8000 pages. Autant dire qu'en se penchant sur cent quatre-vingts ans de retranscription de débats politiques, les chercheuses et chercheurs qui ont participé à la rédaction de l'ouvrage *Le Mémorial, chronique d'une ville qui s'écrit au présent*, édité par la Ville de Genève, ont eu foison de matière à explorer.



«Le compte-rendu des débats est désormais plus fin et vivant» Jorge Gajardo

Il a fallu trier, déroutler, abandonner parfois. L'occasion également de tirer des fils entre hier et aujourd'hui, à l'aune des enjeux actuels. Ainsi les débats autour des cimetières catholiques, la place des arbres dans l'espace urbain, l'intérêt des élus-e pour les affaires du monde, leur profil socioprofessionnel ou, depuis 1963, la place des femmes dans un bastion jusque-là exclusivement masculin.

Jorge Gajardo a supervisé et dirigé cet ouvrage, richement illustré, et disponible gratuitement sur demande auprès du Service du Conseil municipal¹. Collaborateur du service, en charge de la gestion



Un bébé lors de la séance du Municipal consacrée au budget 1995. Michèle Künzler, élue verte et future conseillère d'Etat, est venue en séance plénière avec son enfant. DANIEL WINTERREGG, BIBLIOTHEQUE DE GENÈVE, DÉCEMBRE 1994

documentaire, et historien, les lecteurs et lectrices du *Courrier* connaissent sa signature car il officie régulièrement dans nos pages théâtre. Nous évoquons avec lui quelques-unes des thématiques mises en lumière par cette chronique subjective des travaux des représentant-es du peuple de la première commune du canton.

Un livre sur cent quatre-vingts ans de Conseil municipal en Ville de Genève, pourquoi ce drôle d'anniversaire?

Jorge Gajardo: On ne sait pas trop pourquoi on a raté le coche pour les 175 ans. Toujours est-il que pendant la période du Covid, quand tout était entre parenthèses, j'ai proposé de mettre en valeur le contenu

du Mémorial qui avait été numérisé en 2007 et 2008. Car je constate que l'histoire politique genevoise, et en particulier celle de la Ville de Genève, n'est que très rarement explorée par les historiens et historiennes. Avec les essais historiques que nous publions, nous espérons ainsi susciter des vocations.

Au XIX^e siècle, plus de la moitié des élus siègent en même temps au Conseil municipal et au Grand Conseil. A l'époque, l'entre-soi se cultive plus encore qu'aujourd'hui...

Avant l'introduction du régime proportionnel, pendant la Première Guerre mondiale, les partis sous leur forme actuelle n'existent pas. Il y a deux tendances au sein de la classe poli-

tique dominante, toutes deux libérales: les banquiers conservateurs, et les radicaux, menés par James Pazy, qui représentent la classe montante des artisans, de Saint-Gervais notamment. Ils vont trouver dans les nouvelles instances politiques de la Ville un moyen d'exprimer leurs préoccupations et intérêts naissants, en faveur des secteurs industriels par exemple, qui n'arriveront pas à se faire entendre au niveau du canton.

Pourtant vous dites qu'il y a finalement peu d'occasions pour la Ville de marquer son opposition vis-à-vis du canton.

En effet, il y a quelques moments spécifiques: durant les fièvres révolutionnaires de 1841 et 1846, et au début des années 90

du XX^e siècle, quand la gauche devient majoritaire au délibératif et à l'exécutif. Sur les prestations complémentaires aux personnes âgées, par exemple, que le gouvernement cantonal voit d'un très mauvais œil. Le pouvoir communal devient le fer de lance de la gauche. Elle se sent plus à l'aise avec les politiques de proximité, de soutien aux petites gens et de réalisation d'infrastructures en faveur de la population. La création de la Fondotec est l'occasion d'assister à un véritable débat idéologique sur le rôle de la collectivité dans la politique économique.

Le Municipal est d'abord un lieu de pouvoir exclusivement masculin et bourgeois. Que change l'avènement de la gauche

en 1914, puis l'arrivée des femmes dans cette enceinte à partir de 1963?

Au départ, il y a des ouvriers dans les élus du PS et du Parti du travail (PdT), après la Seconde Guerre mondiale. Mais au fil du temps, les profils universitaires et les professions libérales se sont imposés. L'arrivée des femmes, elle, s'est vue. Le personnel politique masculin doit alors adapter son langage pour accueillir les nouvelles élues en toute civilité. Elles ont bénéficié de formations et font valoir leurs compétences. Leur présence débouche, par exemple, sur la création de la Commission sociale. Les questions touchant aux enfants, aux écoles sont désormais abordées.

Le Parti radical n'a aucune élue, alors que les démocrates-chrétiens en ont deux. Mon hypothèse est que cela a contribué à son déclin. De mouvement historiquement progressiste, il apparaît désormais comme un vieux parti. Parmi les élues, on rencontre des bêtes politiques, des grandes oratrices comme Eugénie Chiostergi-Tuscher, membre du PdT, qui porte aussi l'héritage de l'antifascisme italien. Mais la plupart ont davantage des profils de gestionnaires et seront de fait plus facilement acceptées au sein des instances, comme la socialiste Jacqueline Berenstein Wavre, qui deviendra la première présidente du Conseil municipal en 1968, ou Claire Marti, libérale et grand-tante de la députée Caroline Marti, qui sera vice-présidente du Bureau en 1973.

Le Mémorial a terriblement enflé depuis 1842. La faute à des élus-es trop bavard-es?

C'est surtout que le territoire de la Ville a grandi, les dossiers sont devenus plus complexes, le nombre de sujets s'est accru. Et puis le compte-rendu des débats est plus fin et vivant, désormais les mémorialistes évoquent les rires ou les huées dans la salle pour rendre compte également de l'ambiance autour du débat et pas seulement de ce qui est dit par la personne à qui la parole a été attribuée. **I**

¹ conseil-municipal.geneve.ch

Un meurtrier condamné en 2010 reste interné

Tribunal fédéral ▶ Un homme condamné à seize ans de réclusion en 2010 à Genève pour le meurtre de sa femme, des viols et des actes d'ordre sexuels avec des enfants sera interné. Comme la justice du bout du lac, le Tribunal fédéral constate que les conditions d'un traitement thérapeutique institutionnel ne sont pas réunies.

Les faits s'étaient déroulés entre 2002 et 2005. Durant l'instruction, trois expertises ont été menées. En 2006, un premier médecin avait constaté l'existence de troubles mixtes de la personnalité. Un an plus tard,

un second psychiatre avait posé un diagnostic similaire et prédit un risque de récidive. Un troisième expert était abouti aux mêmes conclusions en 2009. A l'audience en 2010, les trois hommes s'étaient prononcés en faveur d'un internement dès lors que l'auteur, n'avait pas conscience de son trouble et refusait tout traitement.

Selon un arrêt du Tribunal fédéral publié hier, le meurtrier est arrivé à la fin de sa peine en août 2021 – il avait effectué plus de cinq ans en préventive. La question s'est alors posée de son éventuelle remise en liberté. **ATS**

Plainte des patrons rejetée

Grève des chantiers ▶ La Société suisse des entrepreneurs (SSE), qui avait porté plainte contre les branches genevoises des syndicats Unia, Syna et SIT, leur reprochant d'attenter à la paix du travail à cause de leur appel à la grève sur les chantiers, a été déboulé par la Chambre des relations collectives de travail du canton de Genève (CRCT), indiquait Unia hier.

La SSE accuse les trois syndicats de préparer des débrayages sur les chantiers alors que les négociations sur le renouvellement de la convention nationale (CCT) sont encore en cours. Les syndicats dénoncent, eux, l'intention des entrepreneurs de vouloir déréguler le temps de travail des maçons à l'occasion de ces pourparlers.

«Au lieu de perdre leur temps en intimidations improductives, les entrepreneurs feraient mieux de tendre la main aux revendications légitimes des maçons», a écrit le syndicat Unia dans un communiqué. Les maçons demandent plus de protection, des journées de travail moins longues et le paiement de leurs trajets professionnels.

Les syndicats ont appelé à une grève sur les chantiers les 7 et 8 novembre. Le mouvement, initié à Genève, s'est étendu à la Suisse romande, avec le ralliement des maçons vaudois et neuchâtelois, qui soutiennent l'organisation de débrayages aux mêmes dates.

ATS

POLICIER IVRE

IL TIRE ET BLESSE UN COLLÈGUE

Vendredi dernier, un policier genevois de la brigade des stupéfiants, sous l'emprise de l'alcool, a tiré 7 coups de feu avec son arme de service dans les locaux de l'hôtel de police Carl-Vogt. Cinq autres policiers étaient présents. L'un d'eux a été blessé au pied. L'information, révélée hier par *Le Temps* et la *Tribune de Genève*, a été confirmée par le porte-parole du Ministère public genevois, Olivier Francey. Le policier qui a fait feu a été prévenu de mise en danger de la vie d'autrui, de lésions corporelles par négligence et d'entrave aux mesures de constatation de la capacité de conduire. L'homme a été entendu par l'Inspection générale des services (IGS), la police des polices, et ensuite par le procureur général du canton de Genève, Olivier Jornot. Ce dernier a ordonné sa mise en liberté «moyennant des mesures de substitution». L'enquête se poursuit, précise encore le Ministère public genevois. **ATS**